

## ATELIER PARTICIPATIF

### Partage de la rue

Date : 21 OCTOBRE 2021

#### I – LE THEME A L'ORDRE DU JOUR : PARTAGE DE LA RUE

- Charles Germain Adjoint au maire en charge du dialogue citoyen étant retenu par ailleurs, Véronique Visneux, directrice Relation Satisfaction Usagers Engagement citoyen a rappelé le lancement du nouveau dispositif « Inventons le Reims d'après ». Elle a précisé que le thème **Partage de la rue** est apparu dans la boîte à idées lancée auprès des Rémois en début d'année.
- Laure Miller, Adjointe au Maire en charge des aménagements publics, et les directions des Transports et des Mobilités et de la Voirie ont présenté les actions existantes, la réglementation à respecter et les contraintes à prendre en compte.

#### II – LES ECHANGES EN ATELIER

- 52 rémois ont participé, issus des différents quartiers de la Ville.
- Un **remue-méninge** a été organisé pour proposer de **nouvelles idées de partage de la rue : 14 propositions** ont émergé (voir post-it ci-après).
- Les participants ont été invités à se répartir dans 5 groupes et à réfléchir ensemble : l'objectif était de proposer des actions (et non des aménagements de voirie) pour faciliter, améliorer le partage de la rue et pouvant être mises en œuvre à court ou moyen terme, sous réserve de la faisabilité technique.
- Enfin, chaque groupe a présenté ses propositions devant l'assemblée.

#### III – LES IDEES RETENUES

Ont été proposées :

- **5 idées** relatives à des **actions de sensibilisation**
- **5 idées** relatives à des **actions de communication**
- **4 idées** relatives à des **actions de prévention, de contrôle et de répression**

Chaque idée sera étudiée par les services techniques pour vérifier sa faisabilité : technique, réglementaire et budgétaire, avant d'être présentée au Maire.

#### ➤ IV – LA SUITE

- Les participants seront informés prochainement de la faisabilité et sollicités ensuite pour approfondir la réflexion.

[Retrouvez l'ensemble des propositions ci-après :](#)



## Actions de sensibilisation

Sensibiliser le public jeune / les scolaires, les former par des personnes retraitées, pour qu'ils deviennent à leur tour relais auprès de leurs parents (journée de sécurité routière sur piste avec respect du code de la rue)

Sensibiliser les acheteurs des vélos et trottinettes au respect du code de la rue par le biais des loueurs et vendeurs

Créer une journée/un évènement autour du code de la rue/réunions, relais des MQ

Sensibiliser par le biais de panneaux sur différents thèmes (vélos, trottinettes, zones 30 etc...)

Former dans les écoles, collèges, lycées, universités, clubs sportifs, sur la bonne conduite à vélo et en trottinette, par le biais des assurances et autres



## Actions de communication

Créer une application mobile mise à jour régulièrement sur le code de la rue

Joindre le code de la rue réactualisé au Reims attractive

Organiser des concours photos sur le mauvais usage des SAS vélos, peindre en couleur les emplacements SAS vélo

Découper le code de la rue par type d'usage (ex : un code de la rue « trottinette ») et diffuser par le biais des commerçants vendant ces équipements.

Utiliser les panneaux d'affichage lumineux pour sensibiliser les usagers au code la rue



## Actions de prévention, de contrôle et de répression

Verbaliser les gens qui laissent leur poubelle sur le trottoir occasionnant une gêne pour les poussettes et les fauteuils roulants.

Développer les aménagements pour les personnes mal ou non voyantes et les personnes en situation d'handicap

Accentuer les contrôles des usagers vélos et trottinettes électriques par le biais de la police municipale ; distribuer le code de la rue

Déployer davantage d'agents de police aux points sensibles (ex : écoles...)

